

Administrateur-Délégué-Gérant

O. RANOLET

Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47  
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique: RANOLET Havre

# Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF

J.-J. CASPAR - JORDAN

Téléphone: 14.80

Secrétaire Général: TH. VALLÉE

Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

## ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul' de Strasbourg.  
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 6, place de la Bourse, est  
seule chargée de recevoir les Annonces pour  
le Journal.  
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

## ABONNEMENTS

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements.....	6 Fr.	11 50	22
Union Postale.....	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

### La Vie Commerciale et Maritime

## Une Nouvelle Voie Fluviale en Allemagne

L'Allemagne dispose maintenant d'une puissance économique colossale dont elle se sert en toutes circonstances. Et, comme elle est convaincue qu'elle en retirera encore des avantages considérables, elle ne néglige rien pour l'accroître. Ses diplomates, secondant admirablement ses industriels et ses commerçants, savent d'ailleurs faire naître les occasions favorables à son expansion. Ne l'avons-nous pas appris, nous Français, qui rencontrons la concurrence teutonne partout où nous batifolons pour maintenir bien haut la réputation de notre pavillon ?

Cette force économique doit nous inspirer de salutaires réflexions, car elle n'ira qu'en s'affirmant: les centres industriels se forment, s'étendent; les ports sont ouverts, agrandis; les lignes de navigation se développent, se groupent pour miner leurs rivales; le réseau ferré s'allonge et des canaux sont creusés ou améliorés. Tout, dans ce pays en pleine croissance, porte l'empreinte d'un peuple ambitieux, résolu à lutter pour faire reculer ses rivaux commerciaux, afin d'avoir désormais sa part sur tous les marchés où il est appelé par les meilleures positions étaient occupées. On a l'impression d'entendre toujours l'écho du discours de M. de Bülow qui, le 6 décembre 1897, devant le Reichstag ravi et admiratif, réclamait pour l'Allemagne sa « place au soleil ».

Récemment encore, le peuple allemand a montré la joie qu'il éprouve à augmenter ses ressources économiques et à perfectionner son outillage. Il s'agissait d'inaugurer le canal de Berlin à Stettin, inauguration presque ignorée en France; quelques journaux techniques et ayant seuls consacré des informations d'une brièveté regrettable. Or, l'événement eut un retentissement énorme au delà du Rhin, bien que la nouvelle voie navigable ne soit que l'ancien Finow-canal qui existait depuis une centaine d'années. L'empereur est allé l'inaugurer à la navigation et l'a baptisé: Hohenzollern-canal.

C'est maintenant une belle voie de près de 400 kilomètres de long et ayant de 23 à 33 mètres de largeur, suivant les endroits. Sa profondeur varie entre 1.75 et 3 mètres. Quatre écluses permettent de maintenir le niveau des eaux. Des bateaux de près de 600 tonnes, au lieu de 150 tonnes comme autrefois, peuvent y circuler. Les steamers font désormais facilement la navette entre Stettin et Berlin, en empruntant le cours inférieur de l'Oder et ce canal. On aura une idée de l'importance qu'il est appelé à prendre dans cette région industrielle, quand on saura qu'il a fallu pour ne pas gêner le mouvement commercial construire 36 ponts et livrer passage à six lignes de chemin de fer.

Un tel canal donnera sûrement lieu à un trafic intense. Le milieu s'y prête. Pour des prix variant entre 30 à 60 pfennigs la tonne, il sera possible d'amener vers la capitale de l'Empire les matières premières dont l'Allemagne est tributaire de l'étranger et d'expédier tous les produits « made in Germany », que d'entrepreneurs voyageurs de commerce écoulent partout.

Non seulement Berlin profitera de cette nouvelle voie qui facilitera l'enrichissement de la vallée de l'Oder, mais Stettin sera le grand bénéficiaire. Ce port pourra

dorénavant concourir avec Hambourg en vue des transports allant vers Berlin ou revenant du cœur de l'Empire. Il en découlera tout naturellement un accroissement d'activité. Est-ce que, sans qu'existe cette cause d'émulation, les deux ports n'ont pas déjà réalisés des progrès surprenants ? Avec Brême, Bremerhaven, Cuxhaven, Danzig, Hambourg, Kœnigsberg, Lübeck, Memel et Rostock ils ont, en une dizaine d'années, enregistré une augmentation de trafic maritime de plus de sept millions de tonnes. Lorsqu'ils se trouveront en concurrence, ils ne manqueront point d'innover, non pour se livrer une bataille fratricide et enlever les affaires du voisin, mais pour en conclure de leur côté.

Certes l'ouverture de cette voie fluviale entre le principal port allemand de la Baltique et Berlin n'a point comme celle du canal de Panama, une importance mondiale. Mais l'Allemagne y attache un grand intérêt et elle a raison car la répercussion économique en sera profonde et se fera sentir même au dehors. L'amélioration de ce canal est en tout cas une preuve de plus de sa prodigieuse vitalité et nous devons y voir une belle leçon d'énergie pour travailler avec plus de persévérance et de méthode au perfectionnement de notre outillage national afin que la France soit toujours une grande nation en face des puissances les plus prospères.

### II. HOLLANDAIS.

## La Marine Marchande Allemande et la Marine Marchande Anglaise

En portant de 2,400,000 marks à 4,700,000 marks, la subvention annuelle accordée au Norddeutscher Lloyd, l'Allemagne montre qu'elle entend continuer la lutte contre les Compagnies anglaises.

Elle est parvenue à mettre en service les plus grands transatlantiques et ses lignes multiplient leurs efforts pour attirer la clientèle des millionnaires américains. Et même temps elles cherchent à se réserver la plus grosse partie de la clientèle, beaucoup plus profitable, des émigrants.

Grâce à l'admirable système de bureaux de contrôle qui fonctionne en Autriche aussi bien qu'en Allemagne, les Compagnies allemandes ont réussi à élever en travers de l'Europe centrale une sorte de barrage qui canalise vers Hambourg d'un côté, vers Trieste de l'autre le flot des émigrants de l'Europe orientale.

La suprématie de la marine anglaise n'existe plus, sur l'Atlantique, que pour le transport des marchandises. Il est vrai qu'elle a pour maintenir son avance, le trafic que lui offre par ailleurs son immense empire colonial. Mais c'est précisément de ce côté que s'oriente le Norddeutscher Lloyd. « La subvention, nous dit le Temps d'aujourd'hui, lui permettra d'assurer sur l'Australie un service de premier ordre, et l'on annonce déjà qu'à partir de janvier 1915, la Compagnie mettra en service sur la ligne d'Australie le Zeppehn, un bâtiment neuf de 16,000 tonnes, qui, suivant la formule, sera « le plus gros, le plus rapide, le plus luxueux » de tous les bâtiments faisant le service d'Europe en Australie.

En résumé, si depuis quelques mois la rivalité anglo-allemande sur mer a pris une forme plus courtoise, si, provisoirement au moins, l'Allemagne paraît se résigner à ne pas contester ouvertement aux escadres anglaises leur ancienne supériorité, la lutte pour l'empire de la mer ne s'en poursuit pas avec la méthode sûre et l'élan acharnés qui caractérisent nos voisins d'outre-Rhin ».

Tout autre commentaire serait superflu.

H. H.

## LE VOYAGE du Président de la République EN RUSSIE

Dans la Baltique

Par radiotélégramme, à bord du cuirassé France, de Libau, 18 juillet, à 6 h. 30 soir.

Le cuirassé France se trouve ce soir à 50 milles environ à l'Est de l'île Bernholm. Il a passé dans la matinée vers 6 heures à la hauteur du canal de Kiel.

Ce bâtiment, neuf, de 23,500 tonnes, a peine sorti des chantiers, vient de faire, sous le commandement du capitaine Grandclément, une traversée de deux jours avec la vitesse d'un paquebot rapide. Il a rallenti légèrement au passage de l'endroit difficile du grand Belt.

Sa marche actuelle, volontairement ralentie, est d'une moyenne de 13 nœuds, ce qui suffit pour arriver à l'heure fixée. Le Jean-Bart suit à une distance de 500 mètres.

Les deux torpilleurs Styet et Trombon qui sont allés faire du charbon à Copenhague, ont rejoint dans la matinée le reste de l'escadre à 11 h. 1/2 et font route en tête, à tribord et babord.

Le président de la République partage son temps entre son cabinet de travail et le promenade sur la plage arrière avec M. Viviani et l'amiral Le Bris.

Il invite à sa table, à chaque repas, les officiers du bord. L'équipage reçoit double ration de vin.

Le voyage se poursuit sans aucun incident. Le temps demeure splendide.

## A la Mémoire de Juliette Dodu

Sur une place de Bièvres, petite commune de Seine-et-Oise, a été inauguré hier après-midi un monument élevé à la mémoire de Juliette Dodu, l'héroïne télégraphiste de Pithiviers dont on connaît l'admirable conduite en 1870.

C'est la duchesse douairière d'Uzès qui a exécuté le monument. Juliette Dodu est représentée à l'âge de vingt-deux ans, c'est-à-dire à l'époque même où elle dirigeait le poste télégraphique de Pithiviers. Beaucoup plus tard, Juliette Dodu vint à Bièvres où s'écoula la fin de sa vie. C'est ce qui vaut à cette localité l'honneur d'abriter le monument de l'héroïne des Pithiviers.

L'œuvre a été remise à M. Mignotte, maire de Bièvres, par M. Frouin, directeur de l'exploitation télégraphique, délégué par le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes, qui présidait la cérémonie. Dans son discours, M. Frouin a rappelé comment, dans le poste d'observation de Pithiviers occupé à plusieurs reprises, puis abandonné par les troupes allemandes, la courageuse jeune fille réussit à se maintenir en communication avec les autorités françaises. Le 28 novembre, après la bataille de Beaume-la-Rolande, Pithiviers fut définitivement occupé.

Douloureusement frappée par nos revers, ajoute M. Frouin, la vaillante Française était aussi profondément attristée par son impoissance du moment à secourir les Français, elle se résigna à l'audacieuse idée de reprendre les communications allemandes. Profitant du passage des fils à portée de la main devant sa fenêtre, elle établit la nuit, sans aucun souci du danger qu'elle courait, une dérivation sur l'un des fils et copia les dépêches enregistrées par son appareil. Elle les communiquait au sous-préfet, qui les faisait parvenir aux autorités françaises par des moyens divers. Pendant deux mois, la correspondance continua à être ainsi copiée de la correspondance ennemie. Les renseignements recueillis étaient souvent de la plus haute importance.

Juliette Dodu aurait pu continuer jusqu'à la paix à surprendre les secrets de l'ennemi, qui ne soupçonnait par ses manœuvres habiles, si elle n'avait été dénoncée, le 5 janvier 1871, par une fille de son service. A cette aussi, l'héroïne fut condamnée à être fusillée par le commandant de place, mais le prince Frédéric-Charles, dont le quartier général était à Orléans, télégraphia de transférer la jeune fille en Allemagne avec le plus prochain convoi de prisonniers.

En terminant, M. Frouin dit que « Juliette Dodu a été traitée de la patrie, non seulement par les services qu'elle a rendus, mais par la haute leçon de volonté, d'énergie, de courage et de patriotisme qu'elle a donnée ». M. Mignotte, maire de Bièvres, reçoit ensuite le monument au nom de la municipalité et remercie M. Frouin et les membres du Comité.

## Mme Caillaux à la Conciergerie

Le transfert de Mme Caillaux à la Conciergerie a eu lieu hier matin, à dix heures exactement. Un gardien a prestement ouvert la porte et une voiture automobile noire est entrée dans la cour de la prison.

Mme Caillaux était accompagnée par trois agents de la Sûreté. Elle était vêtue de noir, légèrement décolletée, avec des bijoux au corsage. Elle était coiffée d'un chapeau noir comme son costume. Une surveillante de Saint-Lazare, en taxi, n'a pas tardé à rejoindre l'accusée. Une femme de chambre de Mme Caillaux se trouvait dans le taxi avec la surveillante mais elle ne s'est point rendue auprès de sa maîtresse.

M. Perret, directeur de la Conciergerie, a reçu l'accusée. Il a conduit Mme Caillaux dans sa cellule par une voie dite la rue de Paris et par la cour de la Conciergerie. L'accusée a pu ainsi passer « par la porte de la détention » sans rencontrer de détenus et même des gardiens. Le couloir était sombre. On lui a dit de prendre garde à quelques marches et on lui a expliqué qu'on lui faisait faire un long détour pour lui épargner la curiosité des prisonniers qui pouvaient circuler à cette heure-là.

On a montré à Mme Caillaux les endroits où elle pourrait se promener seule, notamment dans le voisinage du Dépôt, où il y a quelques cellules dépendant de la Conciergerie et dans le « cimetière des femmes », où ont eu lieu les massacres de septembre. L'accusée a répondu gracieusement aux paroles qui lui étaient adressées. La cellule où elle est entrée est assez grande. Il y a deux lits, un pour Mme Caillaux, un pour sa surveillante, quatre chaises, dont deux sont destinées aux visiteurs qui pourraient venir.

Le directeur de la Conciergerie a demandé qu'une seconde surveillante soit mise à sa disposition. La prison de Fresnes lui en enverra demain une.

Le couloir qui fait communiquer par le sous-sol la Conciergerie à la Cour d'assises a été l'objet d'un examen particulier.

Mme Caillaux a été invitée à faire transmettre au directeur par l'intermédiaire de la surveillante les demandes qu'elle aurait à formuler.

Dès son arrivée, Mme Caillaux a commandé son déjeuner, qui lui a été servi et qui se composait ainsi: œufs broyés avec pointes d'asperges, côte de pré salé pommes fondantes, pêches fraîches, eau d'évian.

## LA CIRCULATION AÉRIENNE

Par une troisième loi parue au Journal Officiel, la circulation aérienne vient d'être définitivement réglementée, au point de vue militaire presque exclusivement.

Cependant il faut retenir cette particularité qui intéresse d'une façon latente la partie civile de la nation; c'est que les propriétaires de terrains n'ont pas le droit de s'opposer à être survolés, pour employer l'expression chère à M. Jean Aicard.

D'autre part, il n'est pas prévu de minimum de hauteur pour le survol.

On voit tout ce que peut amener de conséquences cette réglementation un peu primitive. La propriété est intangible, mais à quelle hauteur s'arrête-t-elle ? Il est interdit de pénétrer dans le jardin d'autrui, sauf toutefois en aéroplane, et comme le minimum de hauteur n'est pas indiqué, il est permis au premier quidam de se promener chez vous à 1 m. 50 du sol, pourvu qu'il ait son aéroplane sous soi.

A quoi les promoteurs de la loi répondront qu'il n'y a que d'honnêtes gens dans l'aéronautique.

Il fut un temps aussi où il n'y avait que d'honnêtes gens en automobile. Puis l'automobile se mit à la disposition de tous ceux qui savaient conduire. Le moment n'est sans doute pas très loin où les bandits en auto deviendront les bandits en avion. Alors il faudra une loi nouvelle. Mais à quelles difficultés va-t-on se heurter ? On finit la propriété en hauteur ? On est chez vous à deux mètres de votre jardin. Mais si l'on peut passer sur votre maison sans encombre à vingt mètres, vous ne serez plus chez vous. T. II.

## LA FÊTE DES ÉCOLES LAIQUES à Sanvic



Le lâchez-tout des tout petits (Voir l'Article en Chronique régionale)

## LE BALLON " LE HAVRE " tombe à la mer

Après une rapide ascension, le ballon de la Place Thiers est obligé de descendre au large, pour éviter un destin trop hasardeux

Le ballon de la place Thiers n'aura rien perdu pour attendre. Il n'aura rien perdu de son habituel succès de curiosité, ni du sort que lui réservait le caprice des vents.

Le ballon, en un mot, était destiné à « arriver » et non à atterrir.

Les vents d'hier étaient franchement moins favorables encore que ceux du 14 juillet. Mais le harari pilote M. Georges Ravaine avait donné sa parole au Comité du quartier Thiers qu'il prendrait la voie des airs, coûte que coûte, ne serait-ce, nous disait-il hier soir, que pour montrer aux havrais que les aéronautes sont des braves.

Des les premiers préparatifs du gonflement, on avait la certitude que le ballon prendrait d'emblée le chemin de la mer. Les renseignements pris auprès des sémaphores de la Chambre de commerce ne laissaient aucun doute.

Les membres du Comité, anxieux pour leurs aéronautes et désireux, tout même, de donner à leur public le spectacle promis pour la seconde fois, prirent le taureau par les cornes et s'occupèrent de surmonter les difficultés en limitant les risques.

Ils décidèrent de faire convoyer le ballon par un navire. Après entente avec la Compagnie Normande de Navigation à Vapeur, il fut décidé que le steamer Trouville, le plus rapide de sa flotte, se tiendrait, dès 5 heures, au large de la Hève. Une fois cette précaution prise, Le Havre pouvait quitter la place Thiers.

Cinq heures approchent. La place contient une foule plus dense que celle de mardi. On a craint, pour s'éloigner du Havre, ces vi-

lains nus-g's d'encre, précurseurs d'orages qui ne devaient éblouir que le soir. La fête aéronautique doit une part de son succès à ce temps incertain.

C'est un véritable régal que d'entendre l'harmonie de la Compagnie Générale Transatlantique, bien dirigée par son chef, M. Le Mahieu. On applaudit avec un égal enthousiasme une sélection de Lakmé, la grande voix d'España, puis Le Havre en avant, un allegro dirigé par l'auteur, sans oublier la polonaise, Grande Fantaisie, qui fut le succès de l'Harmonie Transatlantique à la dernière fête de Lillebonne.

Fendant ce temps le concours des petits ballons bat son plein. Tous ces avant-coureurs filent avec un ensemble parfait vers l'Est-Nord-Est, montrant la direction que prendra Le Havre.

Ce dernier se balance maintenant majestueusement, tout gonflé. La belle rotondité que lui donne ses 800 mètres cubes est imposante.

M. Georges Ravaine se montre un peu nerveux quoi qu'il en ait vu d'autres. C'est un aéronaute accompli. N'a-t-il pas remporté, en novembre dernier, par un très vilain temps, la coupe des « Petits cubes » en allant atterrir en Autriche-Hongrie, après avoir quitté Paris. Mais, cette fois, son voyage s'était effectué, toujours au-dessus de la terre. Tandis que la mer est un élément toujours redouté des aéronautes et des aviateurs.

M. Georges Ravaine aura pour compagnon de voyage son jeune élève, M. Francis Minois, qui a déjà fait plusieurs ascensions avec lui. Un de ses amis, M. Roger Lalli, rédacteur à l'Evolution, devait prendre part au

## Dernière Heure

PARIS, TROIS HEURES MATIN

### LE VOYAGE du Président de la République

SAINT-PETERSBOURG. — Les journaux publièrent aujourd'hui, la plupart en français et en russe, des articles de bienvenue particulièrement chaleureux à l'égard de la France et du président de la République.

La Nouvelle Wremia, après avoir rappelé que trente ans de collaboration commune ont créé des liens indissolubles entre les deux pays, dit que la Russie a un double motif de saluer M. Poincaré, non seulement comme le plus sincère de ses amis, mais aussi comme un des maîtres de cette politique modérée qui doit être faite de clarté et de prévoyance.

Aujourd'hui, dit le Courrier de Saint-Petersbourg, est une nouvelle étape de la bienfaisante union des deux peuples pour le bien de l'humanité.

« Nous sommes fiers de dire devant le Monde entier que nous pouvons regarder l'avenir avec calme, envisager les destinées de nos pays avec sérénité et la certitude que personne n'osera troubler la paix que la France et la Russie sont appelées à garder. »

Le Courrier ajoute: « Nous te saluons bien respectueusement, chef vénéré de la toujours belle et éternellement divine Gallia, au moment d'aborder nos rivages ! »

### OUVRIERS ENSEVELIS

GENÈVE. — Une équipe d'ouvriers a été ensevelie hier, à Puerda, sous un éboulement qui s'est produit sur la voie du Transpyréen, actuellement en construction. Quatre ouvriers ont été grièvement blessés.

### Le Grand-Prix de l'Aéro-Club de France

#### Chute grave de deux Aéronautes

Une foule très nombreuse s'est rendue hier après-midi au Jardin des Tuileries, où le départ est donné aux vingt-quatre concurrents du Grand-Prix de l'Aéro-Club de France, — concours de ballons sphériques dont le vainqueur sera le pilote réussissant à atterrir le plus loin du point de départ. Le premier départ a été fixé à quatre heures.

La matinée a été occupée par le gonflement des aérostats. A trois heures il a été procédé à l'apposition d'une plaque commémorative offerte par l'Aéro-Club de France en souvenir des aéronautes Charles et Robert, qui, le 1<sup>er</sup> décembre 1783, s'élevèrent des Tuileries pour effectuer la première ascension à bord d'un ballon gonflé à l'hydrogène.

A 3 h. 43, l'aérostat Chimère, piloté par M. Perpette, concurrent français, est amené au point de départ. C'est le ballon désigné par le sort pour s'élever le premier. Les autres concurrents sont partis de six en six minutes.

Un très grave accident est venu troubler la fête aéronautique organisée dans le jardin des Tuileries par l'Aéro-Club.

A 5 heures, un des meilleurs pilotes de l'Aéro-Club, M. Blanchet, partait dixième avec, comme passager, M. Duval, de Rouen. Le ballon s'élevait avec une certaine difficulté. M. Blanchet jeta du lest mais, pour une cause inconnue, l'aérostat ne prit pas assez de hauteur et vint heurter les arbres du jardin.

A plusieurs reprises, les aéronautes failli-

rent être jetés à terre, ce que voyant, M. Blanchet jeta tout le sable dont il disposait et le ballon s'élevait. A ce moment, on vit la nacelle pencher fortement pendant que l'enveloppe, passant par un déchirement du filet, était entraînée par le vent dans la direction de la place de la Concorde.

La nacelle s'était retournée complètement tomba d'une hauteur de quarante mètres environ avec les deux hommes qui l'occupaient.

Un cri d'effroi s'éleva de la foule et l'on se précipita vers les aéronautes, restés sous les débris de leur ballon.

La nacelle après avoir touché une grille du jardin, était retombée sur une voiture à bras de la Cie du Gaz, qui stationnait près du trottoir.

Les deux aéronautes furent dégrégés. M. Duval qui portait de graves blessures à la tête, avait perdu connaissance. Quant à M. Blanchet, il avait des contusions sur tout le corps et se plaignait de douleurs internes.

M. Blanchet fut conduit à l'Automobile Club où on lui donna des soins.

M. Duval fut transporté dans un hôpital. Pendant qu'on relevait les deux aéronautes, l'enveloppe du ballon, après avoir fait explosion à plusieurs centaines de mètres de hauteur, retomba près de l'Obélisque et blessea légèrement une fillette de huit ans.

M. Blanchet était un des pilotes les plus réputés de l'Aéro-Club de France; il avait déjà gagné trois fois de suite le grand-prix de l'Aéro-Club, en 1908, en 1909 et en 1910.

Son passager, M. Duval, qui est un jeune pilote, est le frère du président de l'Aéro-Club de Rouen. Le ballon avait appartenu à M. Leprieux, qui fut tué le 8 juin dernier lors de l'explosion de Sezanne, au cours d'une fête aéronautique.

On se souvient qu'une soixantaine de personnes avaient été blessées par l'explosion du ballon.

fiot qui vraisemblablement était en mauvais état et c'était immédiatement. L'enveloppe libérée s'éleva comme une flèche et éclata dans les airs.

Après avoir été pansé, M. Blanchet a été reconduit à son domicile.

M. Duval, bien que beaucoup plus grièvement atteint, ne paraît pas en danger de mort. On ne croit pas qu'il ait une fracture du crâne, mais on craint des lésions internes.

### UN MONUMENT A SULLY-PRUDHOMME

Un monument à la mémoire de Sully Prudhomme a été inauguré hier à Lyon, sur la place Bellevue, qui prendra dans quelques jours le nom du poète.

Ce monument, œuvre du sculpteur Cladel, devait primitivement être élevé à Paris, mais le Conseil municipal ayant décliné l'offre du comité Sully Prudhomme, c'est à Lyon qu'il commémorera désormais le souvenir du poète des Vaines tendresses et des Epreuves. Bien qu'il ne soit pas né dans la vieille cité lyonnaise, le poète y avait de la famille; il y fit ses études et d'assez longs séjours à plusieurs reprises. C'est dans le voisinage de la maison qu'il habitait que le monument a été placé.

L'inauguration en a eu lieu devant une grande affluence où l'on remarqua de nombreuses personnalités du monde des arts et des lettres.

### A LA MÉMOIRE DE JEAN BOLOGNE

DOUAI. — Hier à eu lieu, à 2 h. 30 de l'après-midi, l'inauguration du monument élevé à la mémoire du sculpteur Jean Bologne.

M. Dalimier, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, a prononcé à cette occasion un discours très applaudi dans lequel il retraça la vie du grand artiste.

Les élèves des écoles, ont ensuite interprété une cantate de circonstance.

Après un défilé des Sociétés de gymnastique, M. Dalimier est reparti pour Paris à 4 h. 55.

### UN MEETING D'AVIATION EN BELGIQUE

BRUXELLES. — Le meeting d'aviation de Steockel qui a commencé hier, avait attiré une foule considérable.

L'aviateur belge Oleslagers a pris son vol à 4 heures et pendant dix minutes, a exécuté d'étonnants loopsings, des vols renversés, des virages sur l'aile, etc.

Des virages français Chomet s'est ensuite élevé et de 4 h. 30 à 5 heures, les deux pilotes ont rivalisé d'adresse et d'audace.

Un accident s'est produit à 5 h. 30 à l'atterrissage de l'aviateur Lumbie.

Ce dernier s'est jeté contre une palissade en bois et son appareil a capoté. Fort heureusement, l'aviateur n'en est tiré avec quelques contusions sans gravité, mais son appareil est fortement endommagé.

A 6 h. 1/2, Mme de Casella a été enlevée sous le biplan de l'aviateur Champet et d'une hauteur de huit cents mètres, s'est jetée dans le vide avec le parachute inventé par son mari.

La descente et l'atterrissage se sont effectués dans d'excellentes conditions.

### DRAME DE FAMILLE

ALENÇON. — Un nommé Georges Levasseur, 36 ans, après une absence de six ans, au cours desquels il fut plusieurs fois condamné pour divers délits, revenait à Alençon il y a six mois.

Il travailla alors dans une usine de la ville. Ces jours derniers, comme il venait d'être condamné par le tribunal, on le mit à la porte de l'usine. Son frère, Albert Levasseur, contremaître de ladite usine, chez qui Georges Levasseur prenait pension, décida de lui fermer également la porte.

En proie à une vive colère, Georges Levasseur alla demander compte de son renvoi à son frère. Celui-ci le voyant arriver armé d'un couteau catalan ouvert et se croyant en état de légitime défense, saisit un revolver et abattit son frère de quatre balles en pleine poitrine.

Le meurtrier a été laissé en liberté provisoire en raison de son excellente réputation.

### UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

BERNAY. — On a arrêté hier, à Thiberville, un frère, l'abbé H..., sous l'inculpation d'espionnage.

Entré récemment d'un voyage en Allemagne et en Autriche, l'abbé H... avait demandé au chef de gare de Thiberville de lui laisser copier le plan de mobilisation qui, on le sait, est déposé dans un coffre secret de la gare.

Il avait promis 500 francs. Le chef de gare accepta, mais prévint la Sûreté générale.

L'abbé H... vint hier soir au rendez-vous, copia les pièces, mais au moment où il allait partir, des agents de la Sûreté l'arrêtèrent.

voyage, mais M. Ravaine lui déconseilla de le suivre devant l'incertitude du succès. Trois hommes seraient trop pour une ascension périlleuse.

A cinq heures et demie, la nacelle est accrochée et les deux aéronautes y prennent place. Le câble des aides se resserre. Ordre leur est donné de déplacer le ballon vers le côté Est de la place, de façon à éviter les maisons au départ.

Enfin, à cinq heures trente-cinq, le « lâchez tout » est prononcé et le sphérique s'élève doucement en prenant la direction attendue, mais il ne monte pas assez vite au gré de son pilote qui désire à ce moment une pluie de sable et de graviers sur le public surpris. C'est le baptême du départ, et il va bientôt mieux pour les spectateurs recevoir cette poudre aux yeux que les pots de cheminée, car le ballon fut ainsi évité les hautes maisons de la place.

Il s'éleva maintenant au-dessus de la côte et l'on distinguait fort bien la mise à l'air de Mannequin-le. Après avoir descendu quelques mètres, le parachute se déploie et la descente du mannequin se fait lentement pendant que Le Havre disparaît derrière le rideau d'arbres de la côte.

Part à Deux

On sait que le Comité du quartier Thiers avait promis vingt francs à celui qui rapporterait le mannequin lancé du haut du ballon. Cette promesse ne devait pas être oubliée. Vers six heures, Mannequin-le était ramené triomphalement sur la Place Thiers, par un jeune garçon boulangier qui l'avait placé à califourchon sur ses épaules. Ce jeune homme, Albert Jehl, âgé de 15 ans et demi, demeurant à Graville, 169, route Nationale, et travaillant chez M. Deshayes, rue de Normandie, 47, était suivi, de M. Robert Marriette, âgé de 22 ans, demeurant rue Escarpée, 10, qui, lui, tenait le parachute.

Mannequin-le était, paraît-il, très à cheval sur le mur du jardin de M. Marriette. Le jeune Jehl, qui se trouvait dans la rue, l'attira à lui, tandis qu'il restait encore accroché au parachute de son père M. Marriette. Le mannequin du Comité chargé de régler le différend d'un jugement digne de Salomon. Il donna dix francs à chacun et mit ainsi d'accord les plaideurs. La foule s'amusait de cet incident vite dissipé.

Le Retour des Aéronautes

Que faisait notre ballon pendant ce temps? On devait bien s'appréhender par les aéronautes qu'après avoir passé rapidement au-dessus du fort de Sainte-Adresse et du cimetière de cette même commune, il était entré au-dessus de la mer. Là s'était accomplie la descente, à deux milles en face la batterie du Dolleard. Les queteurs s'étaient même rendus à pied à terre, mais ils n'avaient pu recueillir, les deux aéronautes avaient pris un fameux bain.

Il était donc intéressant de recueillir les impressions des deux héros de la journée qui ne devaient pas tarder à rallier le port à bord du Trouville.

Le steamer entrant dans les jetées vers sept heures. Il avait la nacelle du ballon accrochée à bâbord à l'avant, ce qui excita la curiosité des promeneurs. Aussitôt par un vent non bruyant se pressa au bord du quai dans l'intention de voir débarquer les deux aéronautes.

Nous allons les interviewer nous-mêmes sur le pont du navire, où nous les trouvons au milieu des débris de leur aérostat qui fut très endommagé par la chute.

M. Ravaine porte une veste que lui a prêtée le capitaine Bloch, commandant du Trouville, tandis que son compagnon a revêtu un tricot prêt par un chauffeur du bord. Nous demandons à M. Ravaine de nous conter son court voyage, ce qu'il fait de bonne grâce.

« Vous avez été obligés, qu'on dit, de nous avoir dû de jeter deux sacs de lest pour éviter les toits. Cela est pour résultat de nous lancer à 1.200 mètres de hauteur. Nous fûmes alors pris par un vent d'ouest de 30 kilomètres à l'heure qui nous poussa, comme c'était prévu, vers la mer. Nous jugâmes aussitôt que nous n'aurions pas le temps d'atterrir avant d'avoir dépassé les falaises.

« Une fois celles-ci passées, je préparais une descente très lente et nous ne fûmes bientôt plus qu'à 600 mètres de hauteur. Mais la vent d'orage qui nous avait pris était si rapide que nous eûmes d'un coup deux milles de la côte lorsque nous aperçûmes le bateau convoquer qui cherchait à nous rejoindre. Pensant qu'il n'y parviendrait pas, à cause de notre vitesse, je résolus de descendre aussitôt et donnai un fort coup de soupape. Notre cône-ancre toucha l'eau et fut brisé, mais le coup de soupape avait été trop brusque et la nacelle était tombée à l'eau.

« Dès lors il ne nous fut plus possible de remonter, la nacelle, contenant encore plusieurs sacs de lest, s'enfonça de seconde en seconde. Nous fûmes bientôt de l'eau à mi-corps. Nous avions heureusement nos ceintures de sauvetage. L'enveloppe du ballon s'était couchée sur l'eau. Le vent s'y engouffra et nous entraîna en drive. Nous prîmes alors le parti de nous jeter à l'eau en attendant l'arrivée du Trouville qui vint cinq ou six minutes après. J'avais craint pour mon camarade qui ne savait pas nager, mais s'étant bien maintenu, il saisit le bout de fil qui lui fut lancé et avec lequel on le hissa à bord. Quant à moi, je vis recueillir par un canot que le Trouville venait de mettre à la mer.

« Au moment où le steamer s'approcha du ballon pour le recueillir, l'enveloppe fut dressée par un violent coup de vent contre le navire et se déchira par trois fois. A partir de ce moment Le Havre ne fut plus qu'une mer bruyante. C'est pour moi une perte de deux mille francs ».

M. Ravaine nous dit ensuite le dévouement de l'équipage du Trouville qu'il tint à remercier devant nous, ainsi que son capitaine M. Bloch.

Plusieurs membres du comité attendaient les aéronautes au débarquement du Trouville. Ils voulurent les ramener en voiture dans le quartier Thiers après leur avoir affirmé qu'ils seraient largement dédommagés pour leur peine et leur courage.

GEO. MALHERBE.

ÉTRANGER

ESPAGNE

Un Aéroplane tombe sur une Charrette

A Aranda-de-Duero, l'aviateur espagnol Avaro effectuait un vol dans la campagne lorsque, en prenant terre, l'appareil tomba sur une charrette bondée de paysans. Dans la chute, sept personnes ont été grièvement blessées et un enfant a été tué. L'aviateur a été assez sérieusement contusionné.

INFORMATIONS

Le Congrès des Colons africains

Le Congrès des colons de l'Afrique du Nord a tenu sa séance de clôture à Lyon. M. P. Ferrouillat a fait adopter la résolution suivante :

« Les colons français, voulant affirmer leur volonté de protéger les indigènes qu'ils considèrent comme des auxiliaires indispensables, demandent à l'Administration d'organiser de façon sérieuse le contrôle et la surveillance des chefs indigènes qui sont les vrais et seuls ennemis de leurs coreligionnaires, de créer pour cela des inspecteurs français chargés d'être dans les donjons vérifier la conduite des caïds et des cheiks ; de remanier les circonscriptions de douars en diminuant leur nombre et de garantir ainsi l'importance et la rémunération des chefs indigènes pour leur permettre de vivre sans pressurer et piller leurs administrés. »

« Les vœux suivants sont encore adoptés : « que des mesures soient prises en faveur de l'accession du sol par les petits agriculteurs ; que l'Administration favorise par tous les moyens le peuplement intensif français de l'Afrique du Nord ; qu'elle se réserve les vastes étendues de terre disponibles pour cette colonisation ; qu'elle favorise le recrutement des petits colons à l'aide d'associations désintéressées tel que les Syndicats agricoles et leur unions, que l'Administration des P. T. T. améliore ses services entre le Maroc et la métropole ; enfin que l'étude de la langue arabe soit introduite dans le programme scolaire de la métropole et de l'Afrique du Nord au même titre que les langues anglaise et allemande. »

Le Timbre sur les Quittances

L'Officiel publie la loi portant fixation du budget général de 1914.

Il est important de rappeler à l'attention du public l'article 28 de cette loi qui modifie le droit de timbre pour les reçus ou décharges :

En effet, le droit de timbre de 10 centimes, auquel sont soumis en vertu de l'article 18 de la loi du 23 août 1871, les titres énoncés ci-dessous, reçu ou décharge de sommes, est élevé :

« 20 centimes pour les sommes supérieures à 200 fr., mais n'excédant pas 500 fr. ;

« 30 centimes pour les sommes supérieures à 500 fr., mais n'excédant pas 1.000 fr. ;

« 40 centimes pour les sommes supérieures à 1.000 fr., mais n'excédant pas 3.000 fr. ;

« 50 centimes pour les sommes supérieures à 3.000 fr. »

Particuliers, commerçants, industriels, prenez note de ces nouveaux tarifs si vous devez éviter des amendes que le fisc ne vous ménagera pas.

Production du Pétrole aux Etats-Unis

Si l'on compare les chiffres de la production de pétrole aux Etats-Unis, pendant l'année 1913, avec ceux de 1912, on voit que cette production tend à diminuer dans l'Est (Illinois, Virginie occidentale, Ohio, Pensylvanie, etc.), et s'accroît au contraire rapidement dans certains Etats de la côte du Pacifique, ou de l'Ouest et du Sud (Californie, Oklahoma, Texas, Louisiane, etc.).

Les huiles de la région de l'Est sont de beaucoup supérieures à celles de l'Ouest et de la côte du Pacifique.

D'après les statistiques mondiales pour 1913, la production totale du pétrole aurait été de 351,478,236 barils, et la part revenant aux Etats-Unis sur ce total aurait atteint 222,113,218 barils.

Le Commerce du Carbone de Calcium

La production mondiale du carbone de calcium s'est élevée, pendant l'année 1913, à 339,000 tonnes fabriquées par 77 usines.

Les plus gros producteurs sont la Suède et la Norvège, dont les 8 usines, à elles seules, ont fourni 75,000 tonnes de carbone.

Vient ensuite les Etats-Unis, avec 3 usines et 70,000 tonnes ; puis la France, avec 16 usines et 45,000 tonnes.

La Suisse et l'Italie ont la même production de 35,000 tonnes, également avec le même nombre d'usines, 8 pour chacune.

Vient en fin l'Autriche-Hongrie produit 33,000 tonnes dans 6 usines.

Quant à la consommation, elle atteint 55,400 tonnes aux Etats-Unis et 52,000 tonnes

en Allemagne ; ce dernier pays est ainsi le gros importateur de carbone, sa production n'étant encore que de 8,000 tonnes par an.

La Suède et la Norvège exportent 72,000 tonnes de carbone ; la Suisse 33,000 tonnes ; les Etats-Unis, 14,600 tonnes ; l'Autriche-Hongrie, 9,000 tonnes. La France consomme tout ce qu'elle produit.

Chose assez curieuse, la France exceptée, les pays qui sont les gros producteurs de carbone sont, en revanche, ceux qui en consomment le moins.

La pulpe de bois

Cette matière est aujourd'hui universellement employée, sous forme de pâte préparée à l'aide de procédés mécaniques ou chimiques, pour la fabrication du papier.

La France est tributaire de l'étranger pour de fortes quantités de pulpe ; c'est ainsi qu'elle en a importé, en 1913, 360,000 tonnes, d'une valeur de près de cinquante millions de francs.

Les Etats-Unis viennent en tête du monde pour l'importance de la fabrication de la pâte à papier, mais leurs ressources forestières ne peuvent suffire à leurs propres besoins.

Jusqu'à présent, c'est aux pays scandinaves que l'industrie française du papier s'est adressée pour ses achats de pulpe, mais elle pourrait le faire au Canada qui possède les meilleures essences de bois à pulpes, telles que l'épinette, le sapin, etc. En 1912, 48 usines hydrauliques canadiennes étaient en opération et leur production atteignait 499,226 tonnes de pâte mécanique et 183,406 tonnes de pâte chimique. Pour cette même année, le Canada a exporté 295,449 tonnes de pâte mécanique et 23,931 tonnes de pâte chimique, mais ces chiffres sont loin de représenter les disponibilités actuelles du Canada.

« Et c'est pourquoi, les uns et les autres, je vous félicite bien sincèrement au nom de l'Administration municipale. »

Il a été ensuite fait appel des récipiendaires. M. Morgand a accueilli successivement à la boutonnière de chacun d'eux le petit ruban tricolore, insigne extérieur de la distinction qui leur était conférée, pendant que les chefs de maisons qui avaient été conviés à cette solennité remettaient à leur personnel l'étoilette contenant la médaille officielle ainsi que le diplôme.

Les chefs des maisons de commerce qui procédaient à cette remise furent MM. Laron, agent de la Compagnie Générale de Navigation Havre-Paris-Lyon-Marseille ; Salgues, secrétaire particulier de M. Ducrot, agent général de la Compagnie Générale Transatlantique ; Guillet, directeur de la Compagnie Européenne du Gaz ; Gleize, constructeur-mécanicien ; Pimare, entrepreneur de peinture ; Rihal, négociant ; Longea, agent administratif des Forges et Chantiers ; Dubosc, prote au journal Le Havre ; Valinet, fondé de pouvoir de la Compagnie française des Extraits tinctoriaux et tannants ; Deguesser, courtier en cafés.

Voici la liste des bénéficiaires :

1° Médailles d'honneur en argent (30 ans de services) décernés par le Ministre du Commerce et de l'Industrie aux employés et ouvriers des établissements commerciaux et industriels en vertu du décret du 16 juillet 1886.

Compagnie Générale de Navigation Havre-Paris-Lyon-Marseille : M. Dubuc, comptable.

Compagnie Générale Transatlantique : M. Lucas, garçon navigateur ; M. Hougard, gardien de tente ; Mme veuve Delaunay, maîtresse d'hôtel ; M. Durand, employé au Service du courrier.

Compagnie Européenne du Gaz : M. Leporg, ouvrier ; M. Quesson, contremaître ; M. Loisel, commis.

Maison Gleize et Hallier-Bossière : M. Leber, ouvrier.

Maison Mathis : M. Remy, commis.

Maison Moisy : M. Malerou, ouvrier tonnelier.

Maison Pimare et Co : M. Gouast, ouvrier peintre.

Maison Gustave Rihal et Co : Mme Lecant, contremaîtresse.

Société Anonyme des Forges et Chantiers de la Méditerranée : MM. Goarant, ouvrier menuisier ; Mallet, ouvrier mouleur ; Lejeune, ouvrier fondeur ; Yves-Marie Salion, manœuvre ; Vimbart, ouvrier tonneur ; Pierre-Albert Salion, charbonnier ; Le Joncour, ouvrier.

Société Anonyme du Journal « Le Havre » : M. Cochon, typographe.

Compagnie Française des Extraits tinctoriaux et tannants : M. Spiess, employé.

2° Médailles d'honneur en argent (30 ans de services) décernés par le ministre du travail et de la prévoyance sociale aux serviteurs attachés à la personne, en vertu du décret du 9 août 1913 :

Mme veuve Desvignes, 35 ans de services chez M. Deguesser.

« Les Enfants du Havre » à Melun

« A la fête fédérale de gymnastique organisée hier à Melun, la section féminine des Enfants du Havre a remporté le prix d'honneur, un quatrième prix de cours et le deuxième prix du challenge d'honneur. »

Examens de Notariat

Les examens de notaire viennent d'avoir lieu à Rouen.

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Pierre Lequeux, licencié en droit, premier clerc de Me Duboc, notaire à Montvilliers, a passé avec succès son examen de notaire.

M. Jean Godroy, clerc de Me Anbert, est également sorti avec le n° 1 de l'Ecole de notariat de Rouen.

M. Jean Godfrey est le fils de notre concitoyen M. René Godfrey, éditeur, maintenant installé à Rouen.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

IV — Géographie, Voyages — Histoire — Mémoires — Archaéologie — Histoire de l'Art

Abbaye (J.). — Le lac Léman et ses rives. Deussche 1913, in-4.

Bigot (A.). — La Basse-Normandie. Paris. Delessert, s. d., in-4.

Bloch, S. L. et Rousiers. — Les divisions régionales de la France. Paris. Alcan, 1913, in-8.

Bonnard. — La navigation intérieure de la Gaule à l'époque Gallo-Romaine. Paris. 1913, in-8.

Fouchier (L. et Ch. de). — Au pays hollandais. Paris. Hachette, 1913, in-12.

Garzon (E.). — L'Amérique latine. République Arc-en-ciel. Paris. Grasset, 1913, in-8.

Labbé (L.). — La Vivante Roumanie. Paris. Hachette, 1913, in-12.

Lefort (J.). — Rouen. Etude d'un agglomération urbaine. Paris. Colin, 1913, in-8.

Nordenskjöld (G.). — Le monde polaire. Paris. Colin, 1913, in-12.

Quatin (A.). — La Corse. Paris. Perrin, 1914, in-8.

Soderberg (W.). — Finlande et Finlandais. Paris. Colin, 1913, in-8.

Valleux (G.). — L'Archipel de la Manche. Paris. Hachette, 1913, in-12.

Wale (L.). — Le Pérou économique. Paris. Guilmot, s. d., in-8.

Ward (P.). — Les esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Église jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident. Paris, 1914, in-12.

Battifol (L.). — La Duchesse de Chevreuse. Paris. Hachette, 1913, in-8.

Bérard (V.). — La mort de Stribouli. Paris. Colin, 1913, in-12.

Bloch (S.). — La République Romaine. Conflits politiques et sociaux. Paris, 1914, in-12.

Dardet (E.). — De la Terreur au Consulat. Paris. Emile Paul, 1914, in-8.

Dolleau (E.). — Le Charisme 1830-1818. Paris. Floury, 1912-13, 3 in-8.

Guérin-Songon (R. P.). — Histoire de la Bulgarie. 489-1913. Paris. Librairie Nationale, 1913, in-12.

Haumont (E.). — La Russie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Paris. May, s. d., in-8.

Hearn (H.). — Le Japon. Paris. Merc. de France, 1913, in-12.

Huart (G.). — Histoire des Arabes. Paris. Guethner, 1912-13, 3 in-8.

Jquier (G.). — Histoire de la civilisation Égyptienne des origines à la conquête d'Alexandre. Paris. Payot, s. d., in-12.

Joret (Ch.). — Les noms de lieu d'origine non romane en Normandie. Paris. G. Y., 1913, in-4.

La Tour du Fin (marquis de). — Journal d'une femme de cinquante ans. Paris, 1914, 2 in-8.

Les Gens (G.). — Histoire d'un port Normand sous l'empire et la révolution. (Dieppe). Dieppe, 1912, in-8.

Lolide (F.). — Réve d'empereur. Le destin et l'âme de Napoléon III. Paris, 1913, in-8.

Madelin (A.). — Danion. Paris. Hachette, 1914, in-8.

Marvaut (A.). — L'Espagne au XX<sup>e</sup> siècle. Paris. Colin, 1913, in-12.

Millet (H.). — La conquête du Maroc. La question indigène. Paris. Perrin, 1913, in-12.

Noailles (Vte de). — Episodes de la guerre de Trente ans. Paris. Perrin, 1906-13, 3 in-8.

Paul Royouard. — Waldeck-Rousseau. Paris. Grasset, 1913, in-8.

Pinson (R.). — France et Allemagne. 1870-1913. Paris. Perrin, 1913, in-12.

Pépage (ign. de). — Histoire des princes de Condé au XVII<sup>e</sup> siècle. Paris. Plon, 1913, in-12.

Patorolère (J.). — Souvenirs d'un Diplomate. Paris. Ambr. 1913, 2 in-8.

Rain (L.). — Un tsar idéologue Alexandre I<sup>er</sup> (1777-1825). Paris. Perrin, 1913, in-12.

Rambaud (A.). — Histoire de la Russie. Paris. Hachette, 1914, in-12.

Romier (L.). — Les origines politiques des germes de religion (457-850). Paris, 1914, 2 in-8.

Samaras (Ch.). — Jacques Casanova. Venetien. Paris. C. Lévy, 1913, in-12.

Sevestre (E.). — Essai sur les Archives municipales et les Archives judiciaires des chefs-lieux de département et de district en Normandie pendant l'époque révolutionnaire 1787-1811. Paris. Picard, 1912, in-8.

Van Bever (A.). — La Bourgogne vue par les écrivains et les artistes. Paris, s. d., in-12.

Berthouex, Ellet, Dacier. — Le Musée Jacquemart André Paris, 1913, in-4.

Bonlegron (L.). — L'ameublement français au grand siècle. Paris, 1913, in-12.

Bouillon (H.). — Le barbacon, l'histoire. L'architecture. La sculpture. Paris, 1914, in-4.

Clouzot (H.). — L'ameublement français sous Louis XV. Paris, s. d., in-4.

Combarieu (A.). — Histoire de la musique des origines à la mort de Beethoven. Paris, 1913, 2 in-8.

Cumont (F.). — Les Mystères de Mithra. Bruxelles. Lambert, 1913, in-8.

Daubigny (H.). — Le barbacon, l'histoire. L'architecture. La sculpture. Paris, 1914, in-4.

Loisel (A.). — La Cathédrale de Rouen. Paris. Laurens, s. d., in-12.

Pan (P.). — Jacques Callot, maître graveur, 1601-1635. Bruxelles. Van Oest, 1913, in-8.

Porée. — Les Arts français. L'Art Normand. Paris. Fontemoing, s. d., in-8.

Rico (Seymour de). — Le Style de Louis XVI. Millier et décoration. Paris, Hachette, 1913, in-4.

Rodin (A.). — Les Cathédrales de France. Paris. Colin, 1914, in-4.

Slein (H.). — Les Jardins de France, des origines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Paris, s. d., in-4.

Valin (R.). — La Ville, 15 caux-fortes. Paris. Forcébar, 1914, in-4.

V. — Romans

Adam (P.). — Stephanie, Paris, Charpentier, 1913, in-12.

Billy (A.). — Les Chânes du Passé. Paris. Grasset, 1913, in-12.

Baumann. — Le Bapême de Pauline Ardel. Paris. Grasset, 1913, in-12.

Clermont (E.). — Laure. Paris, Grasset, 1913, in-12.

Dardet (E.). — Les Avenir d'un Terroriste. Paris, Grasset, 1913, in-12.

Dusserre (A.). — Jean et Louise. Paris. C. Lévy, s. d., in-12.

Edouard (E.). — Le peuple de la mer. Paris. Oudin, 1913, in-12.

Elot (G.). — Adam Bede. Paris. Hachette, 1913, in-12.

Elot (G.). — Le moulin sur la Foss. Paris. Hachette, 1913, 2 in-12.

Elot (G.). — Scènes de la vie du clergé. Paris. Hachette, 1911, in-12.

Elot (G.). — Silas Marner. Le tissand de Ravetoo. Paris. Hachette, 1913, in-12.

Feuilleton du PETIT HAVRE 122

LA

FEMME DE MONSIEUR LE DUC

PAR

Constant GUÉROULT

DEUXIÈME PARTIE

Les Revanches

— Vous lui avez envoyé une invitation, à lui ?

— Oui, mais à lui seul, ce qu'il va considérer comme une offense pour sa femme, dont le malheureux est à cent lieues de soupçonner le genre de vie.

— Vous ne pouvez vous faire une idée de son aveuglement. Prévenu par une lettre anonyme que sa femme recevait un galant pendant ses longues absences, il est arrivé chez lui à l'heure indiquée par la lettre et y a trouvé ledit galant avec toutes sortes de preuves à l'appui ; mais il n'a paru si vexé, si repoussé, si invraisemblable, que, ne sachant pas que l'habitude et l'excès de la débauche avaient conduit cette malheureuse aux plus monstrueuses caprices, il s'est mis à rire aux éclats, et montrant à celle-ci la lettre qui l'avait averti, il la quitte, plus convaincu que

jamais qu'il avait dans sa femme la plus vertueuse des compagnes.

— Pauvre Chamuel ! cette confiance est admirable jusque dans son excès et je ne saurais vous dire quelle sympathie pitoyable j'éprouve pour cet infortuné. Quant à elle, c'est la dernière des misérables et je ne regrette qu'une chose, c'est de n'avoir pas su plus tôt ce que vous venez de m'apprendre sur son compte et de l'avoir traitée si longtemps comme on traite une honnête femme. Enfin, la voilà prévenue, elle comprendra, j'espère, le motif qui m'a déterminé à l'éliminer de mes invitations et nous ne serons plus exposés à l'avenir...

— Monsieur et Madame Abel Chamuel ! cria-t-il.

— Est-ce possible ! s'écria le comte en se retournant brusquement.

— Impossible de douter, les voilà, dit Gontran.

— J'ai peine à en croire mes yeux.

Nominations ecclésiastiques
Par décision de Mgr. l'archevêque...

Exportation de Pommes de Terre
pour l'Argentine

Excursionnistes
Samedi après-midi sont arrivés en notre ville cinq excursionnistes...

Marine de l'Éta
Après les Manœuvres de la Manche
Deux épisodes significatifs

Marine de l'Éta
Après les Manœuvres de la Manche
Deux épisodes significatifs

Marine de l'Éta
Après les Manœuvres de la Manche
Deux épisodes significatifs

Marine de l'Éta
Après les Manœuvres de la Manche
Deux épisodes significatifs

Marine de l'Éta
Après les Manœuvres de la Manche
Deux épisodes significatifs

Marine de l'Éta
Après les Manœuvres de la Manche
Deux épisodes significatifs

Marine de l'Éta
Après les Manœuvres de la Manche
Deux épisodes significatifs

Marine de l'Éta
Après les Manœuvres de la Manche
Deux épisodes significatifs

Marine de l'Éta
Après les Manœuvres de la Manche
Deux épisodes significatifs

Marine de l'Éta
Après les Manœuvres de la Manche
Deux épisodes significatifs

Marine de l'Éta
Après les Manœuvres de la Manche
Deux épisodes significatifs

Marine de l'Éta
Après les Manœuvres de la Manche
Deux épisodes significatifs

Marine de l'Éta
Après les Manœuvres de la Manche
Deux épisodes significatifs

Marine de l'Éta
Après les Manœuvres de la Manche
Deux épisodes significatifs

Marine de l'Éta
Après les Manœuvres de la Manche
Deux épisodes significatifs

Etat-major du steamer Hudson, en partance pour Bordeaux
MM. Lehuédé, capitaine; Nabucet, 2e capitaine; Bouche, 1er lieutenant; Cornière, 2e lieutenant; Casle, 3e lieutenant; Bourry, docteur; Ouhren, chef médecin; Yvon, 2e mécanicien; Barbet, 3e mécanicien; Hubert, 4e mécanicien.

Grande Pharmacie des Halles-Centrales
56, Rue Voltaire, 56
LABORATOIRE PRINCIPAL
6, Rue Bernadine-de-Saint-Pierre, 6 - LE HAVRE
Produits d'une pureté absolue — Prix les plus bas

Faits Divers
Un Noyé
Deux marins de l'entreprise des travaux du port, MM. Jean et Dagnon, ont découvert hier matin le corps d'un noyé à proximité de la digue Saint-Jean.

Faits Divers
A la Nage
Samedi soir, vers 6 h. 35, M. Pitrois, gardien de la baignade de la Compagnie Générale Transatlantique, était prévenu que des individus étaient en train de charger sur une voiture à bras des câbles métalliques.

Faits Divers
Accidents du Travail
Travaillant au steamer Ville-de-Caen, amaré dans le bassin de la Citadelle, un journalier, Gaston Boutecourt, âgé de 39 ans et demeurant 29, rue Baunvallois, se trouva blessé par une pièce de bois.

Faits Divers
A propos d'un Sauvage
En relatant, la semaine dernière, un sauvetage opéré dans l'avant-port d'un jeune homme qui s'était jeté du haut du quai d'Escale, nous avons été amenés à dire qu'il était défiant d'engins de sauvetage les ouvriers travaillant aux travaux du port avaient dû se borner à jeter des pièces de bois au désespéré.

Faits Divers
Jeune Désespéré
Dans la soirée d'hier, vers 9 heures, un jeune homme se tirait un coup d'arme à feu. Immédiatement, on le conduisit à la pharmacie Jeanne, rue de Sainte-Adresse. On se rendit compte qu'il s'était atteint dans la région gauche de l'estomac avec un pistolet de petit calibre.

Faits Divers
Vol à la Tire
M. Louis Lebars, âgé de 18 ans, demeurant rue Robert-Sureau, 7, a porté plainte à la police pour vol d'une somme de 35 francs, dont il a été victime à la foire du quartier Noire-Dame.

Faits Divers
Trop de confiance
Depuis un mois et demi, M. Joseph Merentié, tourneur sur bois, âgé de 28 ans, occupe au 2e étage d'un immeuble situé 12, rue de la Crique, une chambre que lui loue M. Minson.

Faits Divers
Jeune Désespéré
Dans la soirée d'hier, vers 9 heures, un jeune homme se tirait un coup d'arme à feu. Immédiatement, on le conduisit à la pharmacie Jeanne, rue de Sainte-Adresse. On se rendit compte qu'il s'était atteint dans la région gauche de l'estomac avec un pistolet de petit calibre.

Caves Générales
BAISSE DES VINS
Les cours ayant subi une nouvelle baisse les CAVES GÉNÉRALES en font profiter immédiatement leur clientèle :

ÉCOLE BERLITZ
94, boulevard François-1er, 94
COURS DE VACANCES
pour Garçons et pour Filles
(Août et Septembre)
ANGLAIS & ALLEMAND
3 Fois par Semaine
25 FR. POUR LES 2 MOIS

Un Noyé
Deux marins de l'entreprise des travaux du port, MM. Jean et Dagnon, ont découvert hier matin le corps d'un noyé à proximité de la digue Saint-Jean.

A la Nage
Samedi soir, vers 6 h. 35, M. Pitrois, gardien de la baignade de la Compagnie Générale Transatlantique, était prévenu que des individus étaient en train de charger sur une voiture à bras des câbles métalliques.

Accidents du Travail
Travaillant au steamer Ville-de-Caen, amaré dans le bassin de la Citadelle, un journalier, Gaston Boutecourt, âgé de 39 ans et demeurant 29, rue Baunvallois, se trouva blessé par une pièce de bois.

A propos d'un Sauvage
En relatant, la semaine dernière, un sauvetage opéré dans l'avant-port d'un jeune homme qui s'était jeté du haut du quai d'Escale, nous avons été amenés à dire qu'il était défiant d'engins de sauvetage les ouvriers travaillant aux travaux du port avaient dû se borner à jeter des pièces de bois au désespéré.

Jeune Désespéré
Dans la soirée d'hier, vers 9 heures, un jeune homme se tirait un coup d'arme à feu. Immédiatement, on le conduisit à la pharmacie Jeanne, rue de Sainte-Adresse. On se rendit compte qu'il s'était atteint dans la région gauche de l'estomac avec un pistolet de petit calibre.

Vol à la Tire
M. Louis Lebars, âgé de 18 ans, demeurant rue Robert-Sureau, 7, a porté plainte à la police pour vol d'une somme de 35 francs, dont il a été victime à la foire du quartier Noire-Dame.

Trop de confiance
Depuis un mois et demi, M. Joseph Merentié, tourneur sur bois, âgé de 28 ans, occupe au 2e étage d'un immeuble situé 12, rue de la Crique, une chambre que lui loue M. Minson.

Erreur n'est pas comble
Désignée comme auteur d'un vol de deux francs, commis au préjudice de M. Delpech, électricien, demeurant à Sainte-Adresse, hôtel Pradier, la femme Bauer, née Louise Lemesle, âgée de 35 ans, et demeurant 38, rue Jacques-Loyer, a été conduite devant M. le commissaire de police, qui lui a maintenu jusqu'à plus ample information.

THÉÂTRES & CONCERTS
Casino Marie-Christine
L'affiche de ce jour figure Le Coup de Fouet, la charmante comédie de Hennequin et Véber.
De 4 à 6 heures, cinéma gratuit.
A 8 heures et à 8 h. 3/4, concert par l'orchestre des dames papillottes.

CHRONIQUE RÉGIONALE
SANVIC
La Fête des Ecoles Laïques
La fête des écoles laïques, organisée par le Cercle sanvicais de la Ligue de l'enseignement, et les Amicales Paul-Bert, Juliette-Dodu, Aimable-Leblond et Jean-Macé, a eu lieu hier après-midi avec un plein succès, et au milieu d'un grand concours de public sympathique.

En attendant que la garde d'une administration républicaine une plaque commémorative en l'honneur de Jean Macé, la Ligue de l'enseignement a obtenu à un moment de son existence un témoignage d'admiration, élevé à la mémoire d'un des meilleurs serviteurs de la démocratie, sera de nous servir d'exemple et de nous encourager par respect pour le nom qui s'y rattache, par dévouement aux idées qu'il représente.

En attendant que la garde d'une administration républicaine une plaque commémorative en l'honneur de Jean Macé, la Ligue de l'enseignement a obtenu à un moment de son existence un témoignage d'admiration, élevé à la mémoire d'un des meilleurs serviteurs de la démocratie, sera de nous servir d'exemple et de nous encourager par respect pour le nom qui s'y rattache, par dévouement aux idées qu'il représente.

En attendant que la garde d'une administration républicaine une plaque commémorative en l'honneur de Jean Macé, la Ligue de l'enseignement a obtenu à un moment de son existence un témoignage d'admiration, élevé à la mémoire d'un des meilleurs serviteurs de la démocratie, sera de nous servir d'exemple et de nous encourager par respect pour le nom qui s'y rattache, par dévouement aux idées qu'il représente.

En attendant que la garde d'une administration républicaine une plaque commémorative en l'honneur de Jean Macé, la Ligue de l'enseignement a obtenu à un moment de son existence un témoignage d'admiration, élevé à la mémoire d'un des meilleurs serviteurs de la démocratie, sera de nous servir d'exemple et de nous encourager par respect pour le nom qui s'y rattache, par dévouement aux idées qu'il représente.

En attendant que la garde d'une administration républicaine une plaque commémorative en l'honneur de Jean Macé, la Ligue de l'enseignement a obtenu à un moment de son existence un témoignage d'admiration, élevé à la mémoire d'un des meilleurs serviteurs de la démocratie, sera de nous servir d'exemple et de nous encourager par respect pour le nom qui s'y rattache, par dévouement aux idées qu'il représente.

En attendant que la garde d'une administration républicaine une plaque commémorative en l'honneur de Jean Macé, la Ligue de l'enseignement a obtenu à un moment de son existence un témoignage d'admiration, élevé à la mémoire d'un des meilleurs serviteurs de la démocratie, sera de nous servir d'exemple et de nous encourager par respect pour le nom qui s'y rattache, par dévouement aux idées qu'il représente.

PETITE MAIN
Grand Roman Contemporain
PAR
Pierre SALES
TROISIÈME PARTIE
— Je te le disais bien tout à l'heure que tu t'imaginais à tort... Ce que tu redoutes, je l'ai redouté aussi... Et j'ai essayé de le dire à Francis... C'est presque blessé, m'a répondu sèchement que je me figurais des choses absurdes, qu'il ne voyait pas en ta petite amie autre chose qu'une camarade, comme nous en avons toutes aujourd'hui... avec la liberté américaine qui affectent les jeunes filles... Et nous n'en avons plus réparé... — Alors... alors... il pourrait reparaitre ici... lui... quand tu n'y viendras plus ?... — Est-ce que je sais ?... — Mais te rends-tu bien compte, Stéphanie, que ce serait abominable, cela ! As-tu bien compris ce que c'était que cette enfant ?... Moi qui ai roulé dans les ateliers depuis l'âge de quinze ans, je n'ai jamais rencontré cela : le cœur le plus pur, les sentiments les plus nobles, l'intelligence la

— Et-tes-vous prêts, voyons ?... Le feu d'artifice sera tiré, nous le raterons ! Car c'était leur projet pour ce soir : grimper au haut de Montmartre, d'où ils allaient voir Paris embrasé. — Quel bavard vous faites, Monsieur Stéphane ! ajoutait Frinette : Marion était prête tout à l'heure ; qu'avez-vous donc de si important à lui raconter ? Car je les entendais discuter, mon cher Monsieur Francis, mais discutez... à croire qu'ils se disputaient ! — Marion et Stéphane échangeaient un regard désolé avec une dernière poignée de main. Comme c'était significatif ces deux jeunes gens parlant en même temps, formant le duo en face du leur ! — S'ils se doutaient ! murmura Marion. — Et si je m'étais jamais douté, moi-même, dit Stéphane, que je ferais de la morale à propos des autres !... — Enfin, c'est convenu ?... Que l'on s'amuse bien, que l'on fasse les fous, ce soir... et ne leur laissons pas une seule occasion de tête-à-tête... de trop longs entretiens... où ils ne se disent peut-être pas grand-chose et où cela n'en est que plus dangereux ! — Or, de la gaieté, Francis et Frinette en étaient éblouissants, ce soir, avec une sorte de fièvre même qui formait le plus étrange contraste avec leurs manières habituelles. — Mais c'était le quatorze juillet ! c'était les lampions !... c'était les pétards !... c'était la gaieté par toutes les rues, sur les trottoirs devant toutes les boutiques,

où l'on buvait, où l'on chantait, où l'on dansait déjà... Et bientôt ils étaient mêlés à la grande masse populaire qui faisait l'assaut de Montmartre, et où M. le duc et M. le fils du notaire étaient bien perdus dans le peuple, avec leurs gaites compagnes ; car Marion s'était mise à être gaie, elle aussi : elle ne voulait pas qu'on se doutât et de son chagrin et de son angoisse. — Son chagrin, du reste, n'était-il pas à demi effacé déjà, puisque toute sa préoccupation maintenant était de bien accomplir son devoir vis-à-vis de la petite amie qui s'était confiée à elle comme à une grande sœur ! — Leur joie se calma pourtant un peu, quand ils furent arrivés devant le Sacré-Cœur et que, appuyés sur la balustrade d'où ils dominaient Paris, ils contemplèrent l'admirable spectacle de la grand-ville en fête. — Des groupes de familles, des couples d'amoureux, des bambins, les entouraient, se pressaient même contre eux, parce que Francis montrait si bien les monuments d'où il reconnaissait la silhouette illuminée... l'Opéra, la Madeleine, l'Arc-de-Triomphe, les Invalides... Il indiquait aussi les sens des grandes avenues, les cours de la Seine... et comme toujours, Frinette buvait sa voix, vivait par lui. — Marion saisit soudain le poignet de Stéphane, en murmurant : — Tiens !... c'est comme cela que l'a prise ! — Car il n'y avait certainement jamais eu entre eux, ni séduction de la part de Francis, ni coquetterie de la part de cette innocente enfant... La vérité, c'est que personne ne l'avait encore comprise jusqu'à présent ; c'est que son âme aspirait à une âme semblable à la sienne. Il l'avait conquise par l'intelligence, sans se douter qu'il lui prenait peu à peu le cœur ! — Cela fut surtout éclatant pour eux, quand jaillirent les éblouissements du feu d'artifice : plusieurs fois, le visage de Frinette fut éclairé comme en plein jour, et chaque fois son regard était dans les yeux de Francis, sa bouche ouverte devant ce qu'elle ne pouvait que regarder, et elle se levait, et elle se penchait, et elle se penchait, et elle se penchait encore plus près de lui. — Mais voilà que la joie la repréna, et bruyante, tumultueuse, des coquetteries les yeux d'artifice et la sage Frinette, la petite personne si réservée, à qui jamais on n'avait pu reprocher un manque de tenue, surtout au dehors, s'écriait en sautant : — Allons danser... allons danser !... Voulez-vous, Monsieur Francis ? — Il en fut tout surpris : comme cette exubérance lui changeait cette Frinette qui, d'habitude, semblait presque jouer à la grande dame avec lui ! — Mais quel frottement de bonheur aussi, à l'idée de l'emporter dans un tourbillon de danse, de sentir son petit corps contre le sien. — En plein air, alors ?... Je veux bien, Mademoiselle ! — Oh ! Frinette... ne pouvait s'empêcher de remarquer Marion, presque scandalisée. (A suivre)





